

EMPLOI DES JEUNES : L'EUROPE PEUT-ELLE AIDER ?

Louise DECOURCELLE et Katarina CIRODDE | chargées de mission, Confrontations Europe



Avec plus de 20% des jeunes de moins de 25 ans au chômage en Europe¹, soit 4,6 millions, la France ne fait pas figure d'exception. 24% des jeunes français de moins de 25 ans sont sans emploi. Loin d'être perçue comme une solution à ce problème endémique, l'Europe est souvent accusée d'en porter la responsabilité. A travers le projet « Hear my Voice », Confrontations Europe a souhaité donner la parole à de jeunes citoyens français, issus notamment de milieux défavorisés, sur les problématiques d'emploi et d'insertion professionnelle et d'évaluer l'aide que l'Europe pourrait leur apporter. Les dispositifs de mobilité et de formation promus et financés par l'Union Européenne (UE) sont-ils connus et accessibles aux jeunes de Bondy et Sarcelles ?

L'ACTION DE L'UE EN MATIERE D'EMPLOI DE FORMATION ET DE MOBILITE : UNE OPPORTUNITE POUR TOUS ?

L'UE mesure clairement l'ampleur du phénomène de chômage massif chez les jeunes. Bien qu'elle n'ait que des compétences d'appui en matière d'éducation et d'emploi, l'UE agit concrètement pour endiguer cette situation en aiguillant l'action des Etats membres et en finançant des dispositifs de portée pan-européenne. **L'Europe ne se résume ainsi pas à l'échange universitaire d'étudiants européens. Elle s'intéresse à tous et continue de démocratiser ses programmes au maximum**, à l'instar d'Erasmus +, qui s'adresse à l'ensemble des jeunes, quelles que soient leurs ressources financières ou niveau de formation. Erasmus + offre des possibilités diverses et variées aussi bien aux étudiants qu'aux apprentis ainsi qu'à tous les jeunes, dans un cursus scolaire ou non, souhaitant avoir une expérience à l'étranger (Service Volontaire Européen, échanges de jeunes). L'UE s'engage aussi concrètement pour les jeunes les plus éloignés du marché de l'emploi, les « NEET 2 », notamment à travers l'Initiative pour l'emploi des jeunes et la Garantie Jeunesse. Cette dernière répond ainsi à cette volonté de lutter contre le chômage des jeunes en demandant aux Etats de garantir à tous les jeunes de moins de 25 ans, qu'ils soient inscrits au chômage ou non, un emploi, un stage ou une formation, dans les 4 mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte de leur emploi.

L'EUROPE ? QUI, QUOI, COMMENT ?

En dépit des dispositifs existants et de la bonne volonté affichée, l'UE n'est pas perçue comme une solution au chômage des jeunes, notamment dans les banlieues. Comment l'expliquer ?

Les Etats membres restent seuls souverains en matière de questions d'emploi et de formation. De fait, l'appui de l'UE n'est pas perçu par les populations puisqu'il revient aux Etats membres de transposer les initiatives européennes au niveau national, et ainsi de se les approprier. Ainsi, l'impulsion européenne dont l'action nationale découle et l'origine européenne des fonds déployés ne sont pas toujours valorisées auprès des citoyens des Etats membres.

La communication est donc clé. **Les jeunes ne sont pas intrinsèquement hostiles à l'Europe, mais connaissent mal son action.** Il revient à chacun de prendre ses responsabilités : l'UE doit être davantage présente dans les territoires ; les Etats membres

« L'UE n'est pas perçue comme une solution au chômage des jeunes. Comment l'expliquer ? »

doivent valoriser l'action de l'UE mais les associations de terrains, le milieu éducatif et le

personnel encadrant doivent également être formés et sensibilisés à la dimension européenne afin d'orienter au mieux les jeunes.

Les dispositifs européens peuvent certes apparaître lourds et obscurs. Cependant, il est crucial de les faire mieux connaître et surtout de les mettre à la portée de tous. Les opportunités en matière d'emploi, de mobilité et de formation offertes par l'UE sont encore trop souvent considérées, en banlieue, comme un luxe inaccessible.

Le constat est clair. L'enjeu n'est pas de créer davantage de dispositifs ou de débloquer plus de fonds mais de se concentrer sur la mise en œuvre de ce qui a été créé, et de s'assurer que chacun y ait accès et puisse en bénéficier.

1. Eurostat, août 2015

2 ni en formation, ni aux études, ni emploi